

2019-01-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Anselme, tenue le 8 janvier 2019 au 134, rue Principale à Saint-Anselme.

Sont présents : MM. Yves Turgeon, maire
Dominic Bernier, conseiller
Dominic Blais, conseiller
Réal Audet, conseiller
André Gagnon, conseiller
Marial Morin, conseiller
Alain Carrier, maire suppléant

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

Le maire, Yves Turgeon, déclare que la séance est ouverte à 19 h 30. Louis Felteau, secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Adoption de l'ordre du jour

20190108-01 Il est proposé par Marial Morin, appuyé par Dominic Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé en précisant que le point «Sujets divers» demeure ouvert.

Approbation des procès-verbaux

20190108-02 Les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances du 4 décembre et du 18 décembre 2018. Sur proposition de Réal Audet, appuyée par André Gagnon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les procès-verbaux tels que rédigés.

Rapport concernant les activités du maire pour le mois de décembre 2018

Le maire fait rapport des activités auxquelles il a participé au cours du mois de décembre 2018.

Le maire sera au bureau municipal les mardis 15 janvier et 12 février, entre 14 heures et 18 heures afin de rencontrer les citoyens qui désirent discuter des sujets qui les préoccupent.

Adoption du règlement n° 419

20190108-03 Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 6 novembre 2018;

Par ce motif, il est proposé par Alain Carrier, appuyé par André Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 419 modifiant le règlement de zonage n°60 par l'ajout de l'usage «loisir» à l'intérieur des zones 139 I, 140 C et 145 C;

Que ce règlement est reproduit en annexe comme si au long récité (page 3000-A1).

Adoption du règlement n° 421

20190108-04

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 18 décembre 2018;

Par ce motif, il est proposé par Réal Audet, appuyé par Dominic Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 421 décrétant le taux d'imposition des taxes foncières et des compensations aux propriétaires des immeubles visés aux paragraphes 10 et 12 de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale* pour l'année 2019;

Que ce règlement est reproduit en annexe comme si au long récité (page 3001-A1 à 3001-A2).

Adoption du règlement n° 422

20190108-05

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 18 décembre 2018;

Par ce motif, il est proposé par Dominic Bernier, appuyé par Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 422 modifiant le règlement n° 5 relatif à la tarification des services municipaux;

Que ce règlement est reproduit en annexe comme si au long récité (page 3001-B1 à 3001-B8).

Nomination du représentant de l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemin

20190108-06

Il est proposé par Dominic Blais, appuyé par Dominic Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Marcel Caron à titre de représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de la rivière Etchemin;

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, Alain Carrier agira à titre de représentant substitut.

Adoption du projet de règlement n° 423-1 modifiant les articles 77 et 78 du règlement de zonage n° 60 et ajoutant l'article 78.1

20190108-07

Il est proposé par Dominic Bernier, appuyé par Marial Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un projet de règlement n° 423-1 soit soumis afin de modifier les articles 77 et 78 du règlement de zonage n° 60 et ajoutant l'article 78.1

Que ce projet de règlement est reproduit en annexe comme si au long récité (pages 3001-C1 à 3001-C3) ;

Que ce projet sera soumis à une assemblée publique de consultation le mardi 5 février 2019 à 19 heures.

Approbation des critères d'évaluation pour le choix d'une firme pour l'élaboration des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la conception d'un Centre de la petite enfance (CPE)

20190108-08

Il est proposé par André Gagnon, appuyé par Alain Carrier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les critères d'évaluation en ce qui concerne le choix d'une firme pour l'établissement des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la conception d'un Centre de la petite enfance (CPE);

Que le Conseil autorise la directrice générale adjointe à demander des soumissions concernant ce projet;

Que le Conseil identifie Madame Stéphanie Bélanger comme personne responsable de l'appel d'offres.

Engagement de Marc-Antoine Gosselin-Côté à titre de stagiaire au sein du service des loisirs

20190108-09 Il est proposé par Dominic Blais, appuyé par Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de Marc-Antoine Gosselin-Côté à titre de stagiaire au sein du service des loisirs de la vie communautaire;

Que la période d'embauche sera du 14 janvier 2019 au 26 avril 2019;

Qu'aucune rémunération ne sera versée au stagiaire;

Que ses frais de déplacement, entre son domicile et son lieu de travail, seront remboursés selon la politique en vigueur;

Que le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier ou toute personne désignée en vertu de la résolution n° 20181106-04, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire pour donner effet aux présentes.

Programme Accès-loisirs

20190108-10 Il est proposé par Réal Audet, appuyé par Dominic Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir le programme Accès-loisirs à une clientèle démunie;

Qu'une enveloppe maximale de 500 \$ est réservée annuellement pour combler les besoins de ce programme;

Que le programme Accès-loisirs s'applique uniquement aux activités dispensées par la Municipalité;

Que le directeur des loisirs et de la vie communautaire est chargé de l'application dudit programme.

Régie des alcools, des courses et des jeux, contrat de vente du fonds de commerce du Centre sportif

20190108-11 Il est proposé par Dominic Blais, appuyé par Réal Audet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier ou toute personne désignée en vertu de la résolution 20181106-04 à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de vente intervenu entre le Centre sportif régional Bellechasse-Dorchester inc. et la Municipalité concernant le fonds de commerce;

Que la ratification de ce contrat est requise afin de permettre l'exploitation du permis de bar délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Avis de présentation d'un règlement encadrant l'usage du cannabis

Avis de motion Je, Marial Morin, conseiller, donne avis par la présente, qu'un règlement sera soumis à l'attention du conseil municipal afin d'encadrer l'usage du cannabis;

Que je dépose, à la table du conseil, une copie du projet de règlement.

Avis de présentation d'un règlement décrétant des travaux pour la reconstruction d'une partie du chemin Saint-Marc et du rang Saint-Pierre, ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 2 963 575 \$

Avis de motion Je, André Gagnon, conseiller, donne avis par la présente, qu'un règlement sera soumis à l'attention du conseil municipal afin de décréter des travaux pour la reconstruction d'une partie du chemin Saint-Marc et du rang Saint-Pierre, ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 2 963 575 \$;

Que je dépose, à la table du conseil, une copie du projet de règlement.

Avis de présentation d'un règlement modifiant l'article n° 12 du règlement de construction n° 59

Avis de motion Je, Alain Carrier, conseiller, donne avis par la présente, qu'un règlement sera soumis à l'attention du conseil municipal afin de modifier l'article n° 12 du règlement de construction n° 59;

Que je dépose, à la table du conseil, une copie du projet de règlement.

Avis de présentation d'un règlement modifiant les articles 77 et 78 du règlement de zonage n° 60 et ajoutant l'article 78.1

Avis de motion Je, Réal Audet, conseiller, donne avis par la présente, qu'un règlement sera soumis à l'attention du conseil municipal afin de modifier les articles 77 et 78 du règlement de zonage n° 60 et ajoutant l'article 78.1;

Que je dépose, à la table du conseil, une copie du projet de règlement.

Dépôt du rapport relatif au pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats

En vertu des dispositions de l'article 961.1 du Code municipal, les rapports suivants ont été déposés :

- | | |
|--|----------------|
| • rapport du directeur général et secrétaire-trésorier | 786 521,11 \$; |
| • rapport de la directrice générale adjointe | 564 022,77 \$; |
| • rapport du directeur de la sécurité incendie | 15 638,00 \$; |
| • rapport du responsable des travaux publics et de l'hygiène du milieu | 23 663,70 \$. |

Approbation des comptes

20190108-12

Les membres du Conseil ont reçu copie du bordereau des débours en date du 7 janvier 2019 et du 8 janvier 2019 vers 16 heures. Sur proposition de Dominic Bernier, appuyé par Alain Carrier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes, au montant de 345 268,45 \$, soient approuvés pour paiement. Ce document est versé aux archives de la Municipalité sous la cote 207-000.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h 05.

Le secrétaire-trésorier,

Le maire,

Louis Felteau

Yves Turgeon

Je, Yves Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.